Accusé de réception en préfecture
006-210600698-20240625-2024-91-4-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024

2B

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Grasse

COMMUNE DE GRASSE

PLAN LOCAL D URBANISME

Modification n°1

PLAN DE ZONAGE

Pays de Grasse

Cartographie : Service SIG - CAPG
Communauté d'agglomération
Pays de Grasse
BP 93013 - 06130 GRASSE

Echelle : 1 / 5 000ème

PROJET ARRETE LE :	APPROBATION LE :
ENQUETE DU : au	Modifiée le Mais :
REVISION GENERALE : 06/11/2018	
MODIFICATIONS	**MISES A JOUR**
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 : 25/06/2019	MISE A JOUR N°1 : 26/12/2019
MISE EN COMPATIBILITE N°1 : 12/12/2018	MISE A JOUR N°2 : 07/06/2021
REVISION SIMPLIFIEE N°2 : 20/02/2024	MISE A JOUR N°3 : 07/06/2022
	MISE A JOUR N°4 : 02/05/2022
	MISE A JOUR N°5 : 04/06/2023

Cadastre : PCI Vecteur © - © DGFIP - 2023
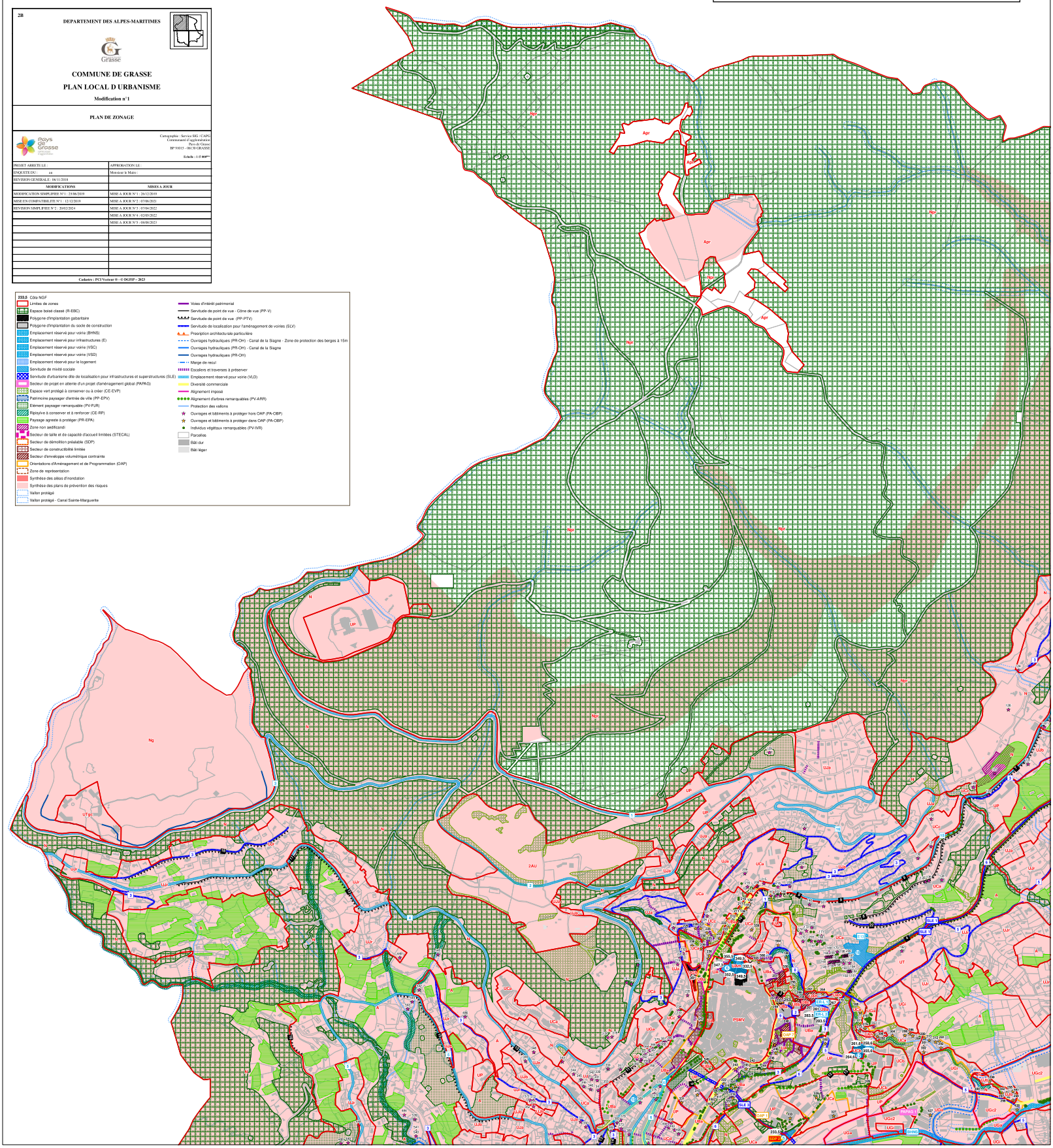
253.5 Côte NGF
- Limites de zones
- Espace boisé classé (R-EBC)
- Polygone d'implantation gabarit/pm
- Polygone d'implantation du socle de construction
- Emplacement réservé pour voirie (BHNS)
- Emplacement réservé pour infrastructures (E)
- Emplacement réservé pour voirie (VSC)
- Emplacement réservé pour voirie (VSD)
- Emplacement réservé pour le logement
- Servitude de mixité sociale
- Servitude d'urbanisme dite de localisation pour infrastructures et superstructures (SLE)
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espace vert protégé à conserver ou à créer (CE-EVP)
- Patrimoine paysager d'entrée de ville (PP-EPV)
- Elément paysager remarquable (PV-PJR)
- Ripisylve à conserver et à renforcer (CE-RP)
- Paysage agreste à protéger (PR-EPA)
- Zone non aedificandi
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Secteur de démolition préalable (SDP)
- Secteur de constructibilité limitée
- Secteur d'enveloppe volumétrique contrainte
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Zone de représentation
- Synthèse des aléas d'inondation
- Synthèse des plans de prévention des risques
- Vallon protégé
- Vallon protégé - Canal Sainte-Marguerite
- Voies d'intérêt patrimonial
- Servitude de point de vue - Cône de vue (PP-V)
- Servitude de point de vue (PP-PTV)
- Servitude de localisation pour l'aménagement de voiries (SLV)
- Prescription architecturale particulière
- Ouvrages hydrauliques (PR-OH) - Canal de la Siagne - Zone de protection des berges à 15m
- Ouvrages hydrauliques (PR-OH) - Canal de la Siagne
- Ouvrages hydrauliques (PR-OH)
- Marge de recul
- Escaliers et traverses à préserver
- Emplacement réservé pour voirie (VLD)
- Diversité commerciale
- Alignement imposé
- Alignement d'arbres remarquables (PV-ARR)
- Protection des vallons
- Ouvrages et bâtiments à protéger hors OAP (PA-OBP)
- Ouvrages et bâtiments à protéger dans OAP (PA-OBP)
- Individus végétaux remarquables (PV-IVR)
- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger